



## Face à leur mépris la même détermination ! Jeudi 23 juin, 14 h 00

La manifestation du 14 juin a fait l'objet des estimations les plus farfelues de la part des autorités et de leurs relais médiatiques. La CGT a annoncé 1 300 000 manifestants, chiffre immédiatement contesté sur les ondes radios et par les télévisions mais ce qui est certain, c'est que ceux qui étaient dans le cortège contre la loi El Khomri ont pu constater une mobilisation hors norme. Notre syndicat, le SGLCE, présent sous le ballon de la FILPAC depuis 13 h 00 place de la Bastille, n'a commencé à défiler qu'aux alentours de 16 h 00 lorsque les premiers manifestants étaient déjà arrivés aux Invalides !

Malgré cela, le mépris du gouvernement reste entier et ce n'est pas le pseudo dialogue proposé par la ministre du travail à Philippe Martinez vendredi dernier qui change quoi que ce soit.

Aujourd'hui, aucun débat de fond sur ce que doit être un nouveau code du travail du 21<sup>e</sup> Siècle n'est engagé avec, en ligne de mire, un pourrissement du mouvement et un passage en catimini envisagé par le gouvernement pendant les congés d'été des « sans dents ».

Sur les ondes, on ne parle que des casseurs et du service d'ordre de la CGT. Catherine Ney regrette « les gros bras de la CGT qui foutaient des coups de pied au cul aux casseurs », Olivier Duhamel est nostalgique du « temps où la CGT était proche du Parti communiste et cassait du gauchiste » et Olivier Giesbert demande « au service d'ordre de faire son travail ». Peut-être oublie-t-il que les hommes et les femmes qui assurent la sécurité des manifestants sont des militants et qu'ils n'ont pas vocation à remplacer les forces de l'ordre.

Tout ceux qui ont participé aux manifestations ou qui sont allés consulter Internet ont pu constater à quel point l'ordre a été donné tardivement d'intervenir contre les casseurs, montrant plus de zèle à gazer des manifestants pacifiques. A qui profite le crime ? La réponse est dans l'annonce de Manuel Valls et de Bernard Caseneuve, d'interdire la manifestation du 23 juin pour « raison de sécurité » !

Depuis le 31 mars, notre syndicat, le SGLCE, s'est inscrit de diverses manières dans tous les mouvements. Notre bureau syndical du lundi 20 juin 2016 a décidé de sa participation à la manifestation du 23 juin, d'amplifier la collecte financière en faveur des salariés en grève et de demander aux élus d'intervenir auprès de leur direction pour exiger le retrait de la loi Travail.

Il est également demandé aux collectifs syndicaux de permettre dans les organisations des ateliers qu'un maximum de salariés puisse être disponible pour participer à la manifestation.

Soyons encore plus nombreux dans la rue, cette fois avec la province, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL, contre la loi El Khomri et pour l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emploi, réduction du temps de travail, reconnaissance de la pénibilité et politique salariale dont le SPQN refuse toujours de discuter.**



Derrière le camion du SGLCE

Paris, le 21 juin 2016